

Note d'information à nos sociétaires

Vous avez tous appris par la presse que le site de l'Ilot Saint Michel avait été retenu par la Fédératoire Internationale de Ski Alpin pour l'organisation de son championnat du monde 2017. L'ilot Saint Michel se trouvant en zone Natura 2000 et placé sous la responsabilité du parc marin d'Iroise, le ministère de l'Ecologie a été désigné pour piloter l'organisation l'appel d'offre relatif à la réalisation d'une liaison pérenne entre l'ile et le continent ainsi que pour mener l'enquête d'utilité publique. La participation de notre association a été sollicité par les plus hautes instance de l'état. Le directoire stratégique et exécutif a donné suite à cette invitation, il a décidé la création d'une filiale Startijenn-Gremm adnevesadus domiciliée aux iles Vérres pour des raisons d'optimisation fiscale. Cette société est porteuse du projet de liaison maritime Pen ar Vir-Ile Saint Michel par ferry éolien qui a remporté l'appel d'offre devant le projet de tunnel autoroutier sous le Guet défendu par un consortium d'investisseurs du Kerlosquet représentant des capitaux saoudiens. Nous vous transmettons les différents documents relatif à ce projet ainsi que la réaction courroucée d'un agitateur à la solde de mauvais perdant publié par un torchon de la presse parisienne. Nous vous tiendrons informés des développements ultérieurs et plus particulièrement de l'inauguration de la ligne qui donnera lieu à de grandes réjouissances populaires.